

## Politique

**dl** **Ornex : le conseil municipal vote le budget sans la minorité**

Traditionnel exercice de saison, le vote du budget a été adopté sans réelle difficulté en début de semaine. Seules les voix de l'opposition ont manqué lors du vote.

Par **Gérard DOUS** - 18 mars 2021 à 16:04 | mis à jour à 17:27 - Temps de lecture : 2 min



01 / 02



**L**undi 15 mars, le conseil municipal d'Ornex a décortiqué le budget primitif de la commune pour 2021. Un temps fort présenté par le maire Jean-François Obez. Le budget total ratifié par les élus s'élève à 11,02M€.

Les dépenses de fonctionnement se montent à 4,9 M€, dont 2,062M€ relevant des charges de personnel et assimilés de fonctionnement. 6,1M€ sont inscrits aux dépenses d'investissement sur un total de 5,5 M€, avec des restes à réaliser de 605 538 €.

Les recettes en provenance des impôts et taxes représentent 2,8M€ et les dotations, subventions et participations diverses s'élèvent à 1,8M€, dont une augmentation de 10 % de la CFG (compensation financière genevoise).

Au chapitre des dépenses d'investissement de 6,1 M€, un emprunt global sera fait pour couvrir ces besoins de financement. La dette communale s'élève à 4,4 M€ restants dûs, avec 411 000 € de remboursement du capital et 130 000 € d'intérêts.

**La taxe foncière sur le bâti en hausse**

Le conseil municipal a révisé à la hausse le taux de la taxe foncière sur le bâti qui passe à 26,9 % (dont 13,97 % pour le Département) et devrait produire 1,1 M€. La taxe foncière (non bâti) de la commune reste inchangée à 53,52 % et s'inscrit pour 15 735 €. Enfin, la taxe foncière sur le bâti communal rapportera 1,03M€ et celle sur le bâti départemental s'inscrit dans les recettes à 1,10M€. Celle sur les résidences secondaires demeure à 10,86 % x 1,20 %. Enfin, la taxe d'habitation non perçue, mais compensée par la taxe foncière sur le bâti provenant du Département, entre dans le budget pour un montant de 2,1 M€.

## Un budget sans ambition selon la minorité

La minorité s'est abstenue dans le vote sur l'adoption du compte administratif, tandis qu'elle a voté contre le budget.

Ghizlane Masrari, leader de la minorité, a estimé qu'il s'agissait « d'un budget de bon père de famille », regrettant le manque d'ambition, notamment en matière de santé publique et le fait que les Ornésiens doivent faire des kilomètres pour trouver un médecin, et plaidant pour les maisons de santé. Pour le maire, il ne sert à rien d'ouvrir ce genre de structures s'il n'y a pas de praticiens pour les occuper.

### LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Opération Charbonnière (achat du foncier pour le collège et le gymnase) : 3,2 M€. École de Villard : 316 000 €. Église et cure : 166 000 €. Mairie : 59 500 €. Itinéraires cyclables : 30 000 €. Aires de jeux, espaces loisirs : 36 000 €. Troisième école : 30 000 €. École des Bois : 40 000 €. Accessibilité personnes handicapées : 24 000 €. Jardins familiaux : 20 000 €. Ateliers municipaux : 41 000 €.

Politique Ornex +